Michel FAYE, candidat de la liste Associative, écologique et Citoyenne pour le canton Châtillon-Fontenay

A Alain GAZO, Président de Châtillon 2030

Je vous remercie de votre courrier concernant 3 grands thèmes qui relèvent directement ou indirectement du département des Hauts de Seine. Ces 3 grands thèmes font partie de mes centres d’intérêt et de mes compétences, par mes fonctions de maire-adjoint ( 2014-2017) à l’urbanisme et aux mobilités, par mes engagements comme membre du CA du Collège des Ormeaux à Fontenay, comme représentant des parents d’élèves, puis de la Ville.

**Thème 1 Quartier Nord : zone métro Vauban**

C’est une zone extrêmement dense, avec beaucoup de circulation. Un travail de fond associant la Ville, le département et la Région Ile de France (pour les transports) est nécessaire. Cette étude doit aussi associer les habitants et doit se faire dans la plus grande transparence. Ayant été maire-adjoint en charge de l’urbanisme et des mobilités dans ma Ville de Fontenay, je connais les difficultés de ce travail qui est passionnant, mais très chronophage. Je milite d’ailleurs contre le cumul des mandats, vu mon expérience de maire adjoint. Je suis prêt à étudier ce dossier de manière approfondie.

Quant aux arbres, ce sont nos meilleurs alliés face aux dérèglements climatiques et aux pollutions. Je suis pour en planter le maximum possible en particulier dans les milieux urbains très denses.

**Thème 2 : Sécurité** (des déplacements)

Pour la D 906, comme pour toutes les routes du département, je suis pour l’installation d’une piste cyclable sécurisée dans chaque sens. C’est possible, d’autres départements sont en train de le faire ( le 93 notamment ). En milieu urbain le vélo est le mode de déplacement le plus rapide ; avec un VAE, les côtes n’existent plus.

Le but à atteindre est que chaque enfant puisse aller à l’école à pied, à vélo ou à trottinette en toute sécurité : c’est un travail à mener entre le département (voirie départementale), la ville et les associations de parents d’élèves, comme j’en ai fait l’expérience à Fontenay.

Que la vitesse soit limitée en milieu très dense me parait une évidence : Chatillon pourrait devenir une ville « 30 », en s’appuyant sur l’expérience de Fontenay, et d’autres villes.

Pour la traversée piétonne de la D906 la solution qui garantit une sécurité à 100% pour les piétons et les circulations douces est la passerelle ; le souterrain est à éviter pour des raisons de sécurité d’un autre genre… à étudier entre la ville et le département.

Les carrefours doivent être refondus en particulier si on veut sécuriser vélos et trottinettes, et sécuriser les traversées piétons.

Pour rendre la circulation moins chaotique, il est important de réduire par tous les moyens les flux de circulation, mais on ne peut obtenir une réduction de l’usage de la voiture que si l’on offre des alternatives fiables pour se déplacer autrement: c’est un travail de longue haleine, dans lequel la concertation avec l’ensemble des usagers est essentielle.

**Thème 3 Collège**

C’est un thème que je connais bien, ayant été membre du CA du collège de Fontenay, pendant 8 ans en tant que représentant élu des parents d’élèves et 3 ans en tant que représentant de la municipalité.

Deux options : soit on agrandit le collège George Sand ( option 1), soit on crée un troisième collège ( option 2), dans ce dernier cas il faut trouver un emplacement.

Si l’on démolit l’école Jean-Jaurès ( option 1) l’idéal serait de créer une nouveau groupe scolaire avant sa démolition. Reste le problème du site.

Dans ce dernier cas une modification de la sectorisation pourrait avoir lieu, mais un peut créer des sectorisations souples avec des parties communes. Madame Bourdet, élue associative, maire adjointe aux écoles de 2014 à 2018 à Fontenay l’avait expérimenté avec succès.

La pérennisation du quota à Alain Fournier doit être a minima conservée, et si possible étendue. Cela pourrait être revu en cas de construction d’un 3ème collège à Châtillon ou d’un fort agrandissement du collège George Sand

Voilà quelques réponses rapides, que je suis prêt à développer.

Si nous sommes élus au Conseil départemental, ma binôme Christine VICARI et moi, nous nous impliquerons avec ténacité à remplir au mieux notre mandat dans l’intérêt de tous les habitants de Châtillon et de Fontenay, les 2 villes de notre canton. C’est pour cela que nous sommes opposés au cumul des mandats, pour avoir la meilleure efficacité possible.

Bien cordialement

Michel FAYE